

 De nouveaux aménagements autour de la mairie

Deux nouveaux aménagements viennent agrémenter les abords de la mairie et offrir de nouveaux espaces conviviaux aux habitants.

 Une boîte à livres côté Temple

Une boîte à livres a été installée du côté du Temple, à l’initiative de l’association Dasle Développement Durable. Chacun peut désormais y déposer les livres qu’il souhaite partager et en prendre un autre en retour. Une belle initiative pour favoriser le partage, la lecture et donner une seconde vie aux ouvrages.

 Une table de pique-nique dans l’espace boisé

Une nouvelle table de pique-nique a également été installée dans la partie boisée située à l’arrière de la mairie. Elle permettra à chacun de profiter d’un moment de pause, au calme, dans cet espace naturel. Ces petits aménagements contribuent à rendre les espaces publics de la commune toujours plus agréables et accessibles à tous.



 La Guiguite en folie ! (Article réalisé par les enfants du périscolaire avec l'aide de Frédérique Schell, directrice du périscolaire)

Bonjour chers amis !

Je m'appelle Guiguite et j'ai eu le bonheur de recevoir, en juillet, 19 enfants de 3 à 10 ans du centre de loisirs de Dasle.

Après une bonne heure de bus, ils ont adoré tester mes attractions. Les plus grands ont cassé leur voix dans le bateau pirate pendant que les plus jeunes voyageaient dans mon dino-train.

Après le pique-nique, ils ont rendu visite à mes amis les animaux, comme les lapins, les chameaux, les lamas, les paons et tous les autres. J'ai remarqué aussi beaucoup d'embouteillages sur les pistes des mini-kartings, avec quelques accidents, sans gravité, je vous rassure ! J'ai vu tous les enfants repartir en fin de journée avec un grand sourire. J'espère les retrouver très bientôt !



Amicalement, Guiguite.

 Loto des Écoliers Daslois

L’association Les Écoliers Daslois organise son traditionnel loto les samedi 12 et dimanche 13 septembre 2026, à la salle La Sportive à Audincourt.

 Samedi 12 septembre à 20 h – ouverture des portes à 18 h 45

 Dimanche 13 septembre à 14 h – ouverture des portes à 12 h 45

 20 € les 12 cartons, avec 2 cartons offerts.

L’entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans, avec 2 cartons offerts.

De nombreux bons d’achat sont à gagner : 20 € pour une ligne, 30 € pour deux lignes et jusqu’à 500 € pour un carton ! Les bons d’achat sont valables dans les magasins E.Leclerc de France pendant 1 an.

 Une petite restauration sera proposée sur place.

 Réservations :

Josiane : 06 48 16 74 39

Sophie : 06 33 94 74 92

Venez nombreux tenter votre chance et soutenir l’association Les Écoliers Daslois !

La Gazette Dasloise

Directeur de la Publication : Isabelle GRIFFOND-BOITIER

Rédacteur : Julien BERGET - gazette.ville-dasle@orange.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Mairie de Dasle - 15 rue centrale, 25230 Dasle

Tél. : 03.81.34.36.14 - Mail : mairie@ville-dasle.fr

Ouvert du lundi au vendredi : 9 h 00 – 12 h 00 / 14 h 00 – 17 h 30

 **Suivez-nous !**



Facebook



Instagram



Bonne rentrée à tous !

Après un été particulièrement caniculaire, la rentrée approche et nous espérons tous retrouver un peu de fraîcheur et de bien-être.

Nos écoliers vont bientôt reprendre le chemin de l’école. Si la météo nous le permet, j’invite les parents et les enfants à privilégier, lorsque cela est possible, les déplacements à pied ou à vélo. C’est une bonne façon de pratiquer un peu d’activité physique tout en réduisant le nombre de voitures aux abords de l’école. Un parking moins encombré, c’est aussi davantage de sécurité et de sérénité pour tous.

À ce sujet, le parking de l’école est malheureusement encore trop souvent le lieu de comportements qui peuvent gêner la circulation ou mettre les piétons en difficulté. Je remercie donc par avance tous les parents de veiller au respect du code de la route et des règles de sécurité : ne pas s’arrêter dans la descente, notamment au niveau du passage piéton, ne pas stationner, même pour quelques secondes, sur les places réservées aux personnes à mobilité réduite, et penser à couper son moteur lorsque l’on est à l’arrêt. Une circulation fluide, attentive et respectueuse permettra à chacun d’accompagner les enfants à l’école dans les meilleures conditions et dans un climat serein.

Cette rentrée est également l’occasion de saluer les travaux réalisés au sein de l’école. Mme Brousse et M. Nedey, adjoints à la Mairie, ont piloté ces aménagements avec l’aide de conseillers municipaux et des services techniques. Grâce à leur implication, de nouveaux meubles, plus ergonomiques et mieux adaptés aux besoins des enfants, ont notamment été installés à la maternelle. Merci à eux pour leur investissement et le temps consacré à ces améliorations. Enfin, qui dit rentrée dit aussi reprise des activités ! Pensez à vous renseigner et à effectuer vos inscriptions. Si vous avez besoin d’informations ou de contacts, n’hésitez pas à venir vous renseigner en mairie : nous serons heureux de vous orienter.

Je souhaite à tous les enfants, aux parents, aux enseignants et à l’ensemble des habitants une très bonne rentrée et une belle reprise à tous !

Isabelle GRIFFOND BOITIER

 À vos agendas

Jeudi 10 septembre

Conseil municipal à 19 h 00

Samedi 12 septembre et dimanche 13 septembre

Lotos des Écoliers Daslois à la salle La Sportive à Audincourt

Lundi 14 au dimanche 20 septembre

Opération brioche organisée par l’ADAPEI

Lundi 21 septembre

Atelier créatif pour les enfants à 17 h 30 à la salle Espace Loisirs.

Inscription :

laetitia.georges6@orange.fr

ou 06 83 09 49 21

Mercredi 23 septembre

Atelier créatif pour les enfants à 20 h 00 à la salle Espace Loisirs.

Téléchargez Illiwap

Scannez pour recevoir les infos de la commune en direct



 Arnaques au démarchage à domicile : restons vigilants

Une arnaque liée à un démarchage à domicile s'est produite à Dasle au cours du mois d'août. Cet événement rappelle qu'il est important de rester vigilant face aux personnes se présentant à votre domicile de manière inattendue.

Certains démarcheurs peu scrupuleux peuvent prétendre agir pour le compte d'un organisme public, d'un fournisseur d'énergie, d'une entreprise ou encore de la commune afin de gagner votre confiance. Leur objectif est souvent de vous faire signer un contrat, d'obtenir des informations personnelles ou de vous soutirer de l'argent.

Quelques réflexes simples pour vous protéger :

- Vérifiez systématiquement l'identité de votre interlocuteur.
- Ne laissez pas entrer un inconnu chez vous sans vous être assuré de la légitimité de sa visite.
- Ne signez jamais un document dans la précipitation.
- Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires ni de copies de vos documents d'identité.
- Ne remettez **jamais** votre **carte bancaire** ou vos moyens de paiement à **un coursier**, quelle que soit la raison invoquée.
- Un **véritable conseiller bancaire** ne vous **demandera jamais** de **remettre votre carte bancaire à un tiers** pour la sécuriser.
- En cas de doute, prenez le temps de vérifier les informations ou demandez conseil à un proche.

La mairie de Dasle ne mandate jamais d'entreprise pour effectuer du démarchage commercial auprès des habitants. Si une personne affirme intervenir au nom de la commune, contactez la mairie avant de donner suite.

En cas de doute ou de situation suspecte, composez prioritairement le 17 afin de solliciter les forces de l'ordre.

Votre vigilance peut permettre d'éviter que d'autres habitants soient victimes à leur tour.

En restant prudents et en partageant les bonnes informations, nous contribuons ensemble à la sécurité de tous.

Merci Lionel !

Après 24 années au service de la commune de Dasle, Lionel s’apprête à nous quitter pour rejoindre un poste lui permettant de se rapprocher de son domicile.

En poste au sein de nos services techniques depuis 2002, il a contribué durant toutes ces années à la vie et au bon fonctionnement de la commune.

Depuis notre prise de fonction en mars, nous avons eu le plaisir de collaborer avec lui au cours de ces six derniers mois. Nous tenons à le remercier pour le travail accompli et pour ces années passées au service de notre commune.

Nous lui souhaitons une excellente continuation, beaucoup de réussite dans ses nouvelles fonctions et plein de belles choses pour la suite de sa carrière professionnelle.

Collecte des déchets : respectons les zones de collecte

Les points de tri sont des espaces partagés : merci de respecter quelques règles simples pour préserver la propreté et la tranquillité de notre commune.

 Horaires d’accès :

- Lundi au vendredi : 8 h à 20 h
- Samedi et dimanche : 9 h à 18 h

 Pour un point de tri propre :

- Pliez vos cartons avant de les déposer.
- Déposez-les uniquement dans la benne prévue.
- Ne laissez aucun déchet au sol ou aux abords.
- Si la benne est pleine, revenez plus tard ou utilisez un autre point de collecte.

 En dehors des horaires autorisés, tout dépôt est interdit. Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions.

Des places disponibles pour le séjour à Balaruc-les-Bains

Le club des Sautes-Boyets organise un séjour à Balaruc-les-Bains du 4 au 11 octobre 2026. À la suite de plusieurs désistements pour raisons de santé, 4 places sont actuellement disponibles. Une belle occasion de profiter d’une semaine conviviale, de découvrir le cadre méditerranéen et de partager de bons moments en groupe.

 Le tarif est de 870 € sans aide ANCV, ou 658 € avec aide ANCV.

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester rapidement auprès du club pour connaître les modalités d’inscription. Alors, pourquoi ne pas profiter de ces dernières places pour vous offrir une petite escapade automnale ?

Respectons les trottoirs

La Municipalité rappelle que le stationnement des véhicules motorisés sur les trottoirs est interdit, même pour quelques minutes ou avec les feux de détresse allumés.

Les trottoirs sont réservés aux piétons. Un véhicule qui les bloque peut contraindre enfants, personnes âgées, personnes à mobilité réduite ou parents avec poussette à circuler sur la chaussée, avec un risque pour leur sécurité.

Selon l’article R.417-11 du Code de la route, le stationnement sur un trottoir constitue une infraction passible d’une amende de 135 €.

 Un simple geste de civisme : stationnons uniquement aux endroits prévus et laissons les trottoirs libres.

Merci à chacun de contribuer à la sécurité de tous !

Cinq jeunes au service du village cet été

Cet été, cinq jeunes Daslois ont rejoint les équipes communales dans le cadre de jobs étudiants : Louise, Marine, Kylian, Yann et Alexandre.

Pendant plusieurs semaines, ils ont participé à différentes missions d’entretien et d’embellissement du village, contribuant ainsi à maintenir les espaces publics propres et agréables pour tous.

Une première expérience professionnelle enrichissante pour ces jeunes, qui ont pu découvrir le fonctionnement d’une collectivité et s’investir concrètement dans la vie de leur commune.

La municipalité les remercie pour leur implication, leur sérieux et leur travail tout au long de l’été !



3 questions à Christophe Nedey, conseiller municipal

Quels sont les sujets ou projets qui vous tiennent particulièrement à cœur pour la commune ?

Améliorer la vie quotidienne des Daslois au travers d’actions telles que les travaux de remise en état de la voirie, l’entretien des espaces verts et des bâtiments communaux ainsi que le soutien à la vie courante de notre école.

Pourquoi avoir choisi de vous engager dans la vie locale ?

Je pense qu’il est important de contribuer à hauteur de nos compétences et de notre disponibilité à la vie de la communauté afin d’œuvrer pour le bien commun.

Comment imaginez-vous Dasle dans quelques années ?

J’espère que Dasle sera un beau village vivant dans lequel il fera bon vivre, encore plus que ce n’est déjà le cas de nos jours.



Présentation de Béatrice Rebuffoni, conseillère municipale

Je m’appelle Béatrice Rebuffoni, j’ai 57 ans, je suis conseillère en insertion professionnelle chez France Travail.

Je suis passionnée de géographie, je passerais des heures à regarder des cartes. Je suis sensibilisée à la protection de l’environnement et je suis membre de l’association Dasle Développement Durable. J’aime beaucoup le sport, je pratique le volley-ball, la randonnée pédestre, le vélo et le ski de fond.



Je me suis engagée dans la vie locale et municipale, car pour moi, habiter dans une commune, ce n’est pas vivre dans sa bulle, mais c’est être actrice de la vie communale, s’intéresser à ce qui se fait et prendre part aux activités et aux décisions.

Ce qui me tient à cœur, c’est la convivialité, le partage, la solidarité et le respect commun.

3 questions à Nathalie Cuenot, conseillère municipale

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ainsi que votre rôle au sein de la mairie ?

Je suis mariée et maman de deux enfants. Originaire d’Audincourt, j’ai rencontré mon conjoint à Dasle et j’y suis restée. J’y vis depuis 1993 et j’ai toujours autant de plaisir à habiter ce petit village qui allie services, convivialité et proximité avec la nature.

Dans ma vie professionnelle, je suis travailleur social, un métier qui m’apporte beaucoup sur le plan humain. Je suis naturellement sensibilisée à l’écoute, au dialogue et à l’importance du lien entre les personnes.

Au sein du conseil municipal, je suis conseillère municipale auprès d’Isabelle Griffond-Boitier. Dans le cadre de mon mandat, je participe notamment à deux commissions : Aide sociale, santé et vie associative et Éducation, culture et loisirs. Je suis également, avec beaucoup d’intérêt, l’ensemble du travail mené par l’équipe municipale.

Qu’est-ce qui vous a motivée à vous engager au sein du conseil municipal ?

Mon engagement municipal s’inscrit dans la continuité d’une implication dans la vie de la commune. Il y a quelques années, j’ai notamment été représentante des parents d’élèves pour la maternelle et le primaire à Dasle. Je suis heureuse de pouvoir poursuivre cet engagement en tant que conseillère municipale, auprès d’Isabelle Griffon-Boitier, et de contribuer aux projets qui font vivre et évoluer notre commune.

Quel message souhaitez-vous adresser aux habitants ?

Les projets de l’équipe municipale s’adressent à tous les Daslois. Ils ont pour ambition de favoriser le partage, les échanges, le lien social et l’innovation. Une attention toute particulière est portée à la transformation de la bergerie en un véritable lieu d’écoute et d’échanges intergénérationnels, un espace ouvert à tous, qui pourra contribuer à renforcer encore les liens entre les habitants.

En bref

Une cérémonie pour mettre à l'honneur les talents de notre commune

La municipalité souhaite mettre à l'honneur les Daslois(es), jeunes et moins jeunes, qui se sont distingué(e)s au cours de l'année dans les domaines sportif, culturel, artistique, scolaire ou associatif. Titre, performance, distinction ou engagement remarquable : toutes les réussites méritent d'être valorisées lors d'une cérémonie dédiée aux talents de notre commune.

Si vous êtes concerné(e) ou connaissez une personne méritant cette reconnaissance, nous vous invitons à vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie. Ensemble, célébrons celles et ceux qui font rayonner Dasle !

Bonne rentrée à tous nos écoliers !

Les vacances d'été touchent à leur fin et l'heure de la rentrée scolaire approche. La municipalité souhaite une excellente rentrée et une belle année scolaire aux élèves qui reprendront le chemin de l'école, ainsi qu'aux enseignants, aux équipes éducatives, aux agents communaux et aux parents qui les accompagnent au quotidien.

Cette nouvelle année scolaire sera l'occasion de découvrir, d'apprendre, de grandir et de partager de nombreux moments avec les camarades et les enseignants.

À cette occasion, nous rappelons à chacun l'importance de la prudence aux abords de l'école. Automobilistes, cyclistes et piétons sont invités à redoubler de vigilance, à respecter les limitations de vitesse et les zones de stationnement afin d'assurer la sécurité de tous, en particulier des plus jeunes.

NAD : les inscriptions pour la rentrée

Les cours des Nouvelles Activités Dasloises (NAD) reprennent dès septembre ! La plupart des activités affichent complet, mais quelques places restent disponibles :

 Stretching ballon : mardi de 10h15 à 11h – 75 €

 Danse : quelques places selon les groupes

L’activité “jeux de société” reprendra dès le jeudi 3 septembre. Les personnes souhaitant participer sont invités à prévenir l’association par mail au préalable : nouvelles-activites-dasloises@laposte.net. Les autres activités reprendront à partir du lundi 7 septembre.

Vide grenier par la paroisse protestante

Le dimanche 18 octobre 2026, rendez-vous à la salle de la Colo à Vandoncourt, de 8 h à 16 h, pour un vide-grenier ouvert à tous ! Entrée libre pour les visiteurs. Réservation des tables jusqu’au 15 octobre : table 10 €, grille 3 €. Renseignements et réservations au 06 83 29 09 68.

État civil



NAISSANCE

DUPRE Andrea, née le 7 juillet 2026



DÉCÈS

Monsieur **FERRAND Denis**, décédé le 25 juillet 2026